



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

# Fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b.

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023  
Fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b.  
17, rue Dieu – 75010 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.  
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais ( private company limited by guarantee ).

Société anonyme à conseil d'administration  
Siège social :  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital social : 5 497 100 €  
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA  
Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex

## Fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b.

17, rue Dieu – 75010 Paris

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Au Conseil d'Administration du fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

##### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 3.b - Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la présentation dans l'annexe du nouvel état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger, présenté dans la note de l'annexe « Etat séparé des financements provenant de l'étranger ».



## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons également vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration de l'état des avantages et ressources en provenance de l'étranger, mentionné dans la note de l'annexe « 3.b - Changement de méthode comptable » et figurant dans la note de l'annexe « Etat séparé des financements provenant de l'étranger », sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2022-04 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

### **Fonds de dotation Agnès Troublé dite Agnès b.**



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 28 juin 2024

KPMG SA

Guy Cohen

Associé

**FONDS AGNES TROUBLE, DITE AGNES B.**

17 Rue Dieu  
75010 PARIS

ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31/12/2023

[Sommaire](#)

<b>Bilan</b>	<b>2</b>
<i>ACTIF</i>	<i>2</i>
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
<i>PASSIF</i>	<i>3</i>
<i>Capitaux Propres</i>	<i>3</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>3</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
<b>Compte de résultat</b>	<b>4</b>
Annexes Légales	6

## Bilan

Présenté en Euros

Actif		Exercice au 31/12/2023			Exercice précédent	
		Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2022	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit	1 518 000	506 000	1 012 000	101 200
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 001	49 671	5 330	1 622
		Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours					
	<b>TOTAL</b>	<b>1 573 001</b>	<b>555 671</b>	<b>1 017 330</b>	<b>102 822</b>	
	Immobilisations corporelles	Terrains	19 200		19 200	19 200
		Constructions	382 021	125 403	256 617	280 465
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	322 729	177 870	144 859	180 640
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
<b>TOTAL</b>	<b>723 950</b>	<b>303 273</b>	<b>420 676</b>	<b>480 305</b>		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>TOTAL I</b>		<b>2 296 950</b>	<b>858 945</b>	<b>1 438 004</b>	<b>583 127</b>	
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		Marchandises				
		Stocks et en-cours	125 256		125 256	122 195
	<b>TOTAL</b>	<b>125 256</b>	<b>0</b>	<b>125 256</b>	<b>122 195</b>	
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 924		4 924	4 074
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	36 905		36 905	10 834
		Fournisseurs débiteurs				
		Personnel				
Organismes sociaux						
Etats taxes sur le chiffre d'affaires						
Autres						
<b>TOTAL</b>	<b>41 829</b>	<b>0</b>	<b>41 829</b>	<b>14 908</b>		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	16 288		16 288	2 298	
	Charges constatées d'avance	25 631		25 631	62 328	
<b>TOTAL II</b>		<b>209 004</b>	<b>0</b>	<b>209 004</b>	<b>201 728</b>	
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II)</b>		<b>2 505 953</b>	<b>858 945</b>	<b>1 647 008</b>	<b>784 855</b>	
Engagements donnés	Legs nets à réaliser					
	Acceptés par les organes statutairement compétents					
	Autorisés par l'organe de tutelle					

## Bilan (suite)

Présenté en Euros

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	<b>Sans droit de reprise</b> Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)		
	<b>Avec droit de reprise</b> Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Apports Legs et donations Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>Réserves</b> Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Réserves Autres		
	Report à nouveau	312 465	350 519
	Excédent ou Déficit de l'exercice	-87 294	-38 054
	<b>SITUATION NETTE</b>	<b>225 171</b>	<b>312 465</b>
Autres fonds	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Droit des propriétaires (commodat)	749	427
	<b>TOTAL I</b>	<b>225 921</b>	<b>312 892</b>
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés Fonds dédiés sur autre ressources	1 012 000	101 200
	<b>TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II</b>	<b>1 012 000</b>	<b>101 200</b>
Provi	Provisions pour risques Provisions pour charges	114 000	
	<b>TOTAL PROVISIONS III</b>	<b>114 000</b>	<b>0</b>
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2) Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes Instruments de trésorerie Produits constatés d'avance		13 792
		139 783	150 540
		77 373	113 096
		77 931	93 336
	<b>TOTAL IV</b>	<b>295 087</b>	<b>370 763</b>
	<b>ECART DE CONVERSION PASSIF V</b>		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 647 008</b>	<b>784 855</b>
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		13 792
Engage ments reçus			

## Compte de résultat

Présenté en Euros

Compte de résultat		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations		
	<b>Ventes de biens et services</b>		
	Ventes de biens	83 735	157 328
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations	29 004	8 954
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		
	Production vendue services		
	<b>Montants nets produits d'exploitation</b>		
	<b>Produits de tiers financeurs</b>		
	Subvention d'exploitation		8 000
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	1 936 000	1 771 000
	<b>Ressources liées à la générosité du public</b>		
	Dons manuels		
	Mécénats		20 000
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 806	
Utilisations des fonds dédiés			
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
Autres produits	491 235	474 999	
	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>	<b>2 539 974</b>	<b>2 442 087</b>
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	44 737	69 409
	Variation de stocks	-3 061	6 509
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		
	Variations stocks matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	802 139	690 480
	Autres achats non stockés		
	Services extérieurs		
	Autres services extérieurs		
	Aides financières	832 092	786 199
	Impôts, taxes et versements assimilés	46 069	59 741
	Salaires et traitements	516 581	558 149
	Charges sociales	203 814	224 297
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	69 278	82 815
	Dotations aux amortissements sur immobilisations		
	Dotations aux provisions	114 000	
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant		
Subventions versées par l'association			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges	1 657	1 608	
	<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>	<b>2 627 306</b>	<b>2 479 207</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>		<b>-87 333</b>	<b>-37 120</b>
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change	39	1
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>	<b>39</b>	<b>1</b>

## Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

Compte de résultat (suite)		Exercice	Exercice précédent
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		82
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>	<b>0</b>	<b>82</b>
	<b>RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>39</b>	<b>-81</b>
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)</b>	<b>-87 294</b>	<b>-37 201</b>
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		854
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI</b>	<b>0</b>	<b>854</b>
	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>0</b>	<b>-854</b>
	Participation des salariés aux résultats (VII)		
	Impôts sur les bénéfices (VIII)		
	Impôts sur les sociétés		
	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>	<b>2 540 013</b>	<b>2 442 088</b>
	<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)</b>	<b>2 627 306</b>	<b>2 480 142</b>
	<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-87 294</b>	<b>-38 054</b>
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

## *Annexes aux comptes annuels*

*Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 647 007.74 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de – 87 293.51 euros, présenté sous forme de liste.*

*L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.*

*Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.*

*L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.*

## **SOMMAIRE**

### *REGLES ET METHODES COMPTABLES*

- *Objet social, nature des activités et moyens mis en œuvre*
- *Faits caractéristiques*
- *Principes et méthodes comptables*

### *COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT*

- *Etat des immobilisations*
- *Etat des amortissements*
- *Donations temporaires d'usufruit*
- *Etat des provisions*
- *Etat des échéances des créances et des dettes*
- *Fonds propres*
- *Fonds dédiés*

#### *Informations et commentaires sur :*

- *Produits et avoirs à recevoir*
- *Charges à payer et avoirs à établir*
- *Charges et produits constatés d'avance*

### *ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS*

- *Engagements financiers*
- *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

## 1. **Objet social, nature des activités et moyen mis en œuvre**

L'établissement dit Fonds Agnès TROUBLE dite Agnès b, a pour objet de financer trois domaines d'action respectivement consacrés à la culture et la création artistique, à l'action sociale et humanitaire, à l'écologie et au développement durable.

Les moyens d'action de la fondation sont :

-Dans le domaine de la culture et de la création :

- Le versement de bourses à des artistes et écrivains
- Le soutien à la production et à la diffusion d'œuvres d'art
- Le soutien à des lieux de diffusion, des festivals, des publications,
- Le financement de chaînes de création artistique et littéraire

-dans le domaine de l'action sociale et humanitaire :

- le versement de bourses à des personnes issues des quartiers populaires ou en situation précaire
- le soutien à des associations à vocation sociale et à des organisations humanitaires
- le financement de projets de développement

-dans de domaine de l'écologie et du développement durable :

- le versement de bourses à des chercheurs
- le financement des programmes de recherche
- le soutien à des associations et organisations écologiques et de protection de l'environnement.

## **2. Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

### **a. Faits caractéristiques de l'exercice**

Aucun fait caractéristique au sein de cet exercice.

### **3. Principes et méthodes comptables**

#### **a. Principes généraux**

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Il peut être appliqué par anticipation pour l'exercice en cours à sa date de publication (le 30/12/2018).

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

#### **STOCKS**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

#### **b. Changement de méthode comptable**

La première application du règlement ANC 2022-04 au 1er janvier 2023 dont la conséquence est la présentation du nouvel état séparé des avantages et ressources en provenance de l'étranger et d'un compte de résultat par origine et destination ainsi que d'un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public provenant du culte dans l'annexe des comptes annuels, constitue un changement de méthode comptable.

#### 4. Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'événements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

##### Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 566 401		6 600
Terrains	19 200		
Constructions sur sol propre	173 586		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions	208 434		
Installations techniques, matériel et outillages industriels	3 575		
Autres installations, agencements, aménagements	112 896		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	202 252		6 755
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>719 944</b>		<b>6 755</b>
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 286 344</b>		<b>13 355</b>

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			1 573 001	1 573 001
Terrains			19 200	19 200
Constructions sur sol propre			173 586	173 586
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions			208 434	208 434
Installations techniques, matériel et outillages industriels			3 575	3 575
Autres installations, agencements, aménagements			112 896	112 896
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		2 750	206 258	206 258
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>		<b>2 750</b>	<b>723 949</b>	<b>723 949</b>
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 750</b>	<b>2 296 950</b>	<b>2 296 950</b>

## Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Éléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	1 463 579	2 893		555 672
Terrains				
Constructions sur sol propre	31 899	3 472		35 371
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions	69 656	20 376		90 033
Installations techniques, matériel et outillages industriels	2 113	715		2 828
Installations générales, agencements divers	20 235	12 012		32 247
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	115 735	29 810	2 750	142 795
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>239 639</b>	<b>66 385</b>	<b>2 750</b>	<b>303 274</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 703 218</b>	<b>69 278</b>	<b>2 750</b>	<b>858 945</b>

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	2 893				
Terrains					
Constructions sur sol propre	3 472				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions	20 376				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	715				
Installations générales, agencements divers	12 012				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	29 810				
Emballages récupérables et divers					
<b>TOTAL</b>	<b>66 385</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>69 278</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

**Donations temporaires d'usufruit**

Les donations temporaires d'usufruit sont comptabilisées à la date de signature de l'acte de donation temporaire dans le compte d'immobilisations incorporelles « Donations temporaires d'usufruit » avec pour contrepartie la rubrique « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Ci-dessous les informations relatives à la nature de l'actif sous-jacent, la date de signature de la « DTU », la durée de la donation.

Immobilisations : nature et date signature	Valeur inscrite à l'actif	Durée de l'usufruit
<b>Donation temporaire CANAL</b>	1518 K€	3 ans

## Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL Provisions réglementées</b>				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions		114 000		114 000
<b>TOTAL Provisions</b>		<b>114 000</b>		<b>114 000</b>
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
<b>TOTAL Dépréciations</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>114 000</b>		<b>114 000</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		114 000		

## Etat des échéances des créances et des dettes

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Un an au plus</b>	<b>Plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	4 924	4 924	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	23 203	23 203	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	7 741	7 741	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	5 961	5 961	
Charges constatées d'avance	25 631	25 631	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>67 460</b>	<b>67 460</b>	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A un an au plus</b>	<b>Plus 1 an 5 ans au plus</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	139 783	139 783		
Personnel et comptes rattachés	32 840	32 840		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41 948	41 948		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	2 585	2 585		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	77 931	77 931		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>295 087</b>	<b>295 087</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				



## Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

<i>Variation des fonds propres</i>	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droits de reprise								
Réserves								
Report à nouveau	350 519	-38 054						312 465
Excédent ou déficit de l'exercice	-38 054	38 054						-87 294
<b>Situation nette</b>	<b>312 465</b>							<b>225 171</b>
Fonds propres consommables	427			1 936 323		1 936 000		750
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
<b>Total</b>	<b>312 892</b>							<b>225 921</b>

## Fonds dédiés

Variation des fonds reportés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Utilisation	A la clôture de l'exercice
Donations temporaire d'usufruit	101 200	1 518 000	607 200	1 012 000
<b>TOTAL</b>	<b>101 200</b>	<b>1 518 000</b>	<b>607 200</b>	<b>1 012 000</b>

## Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	83 735
Prestations de services	29 004
<b>TOTAL</b>	<b>112 739</b>

Répartition par marché géographique	Montant
France	106 739
Etranger	6 000
<b>TOTAL</b>	<b>112 739</b>

## Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	

**Honoraires des Commissaires aux Comptes**

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	11 722 €
<b>TOTAL</b>	11 722 €

**Autres informations complémentaires****Etat séparé des financements provenant de l'étranger « EAR »**

Le décret n°2021-1812 du 24 décembre 2021 précise l'obligation créée par la Loi CRPR de mention dans l'EAR des avantages et ressources provenant de l'étranger dont le bénéficiaire ne pouvait ignorer la provenance réelle.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et ressources
Suisse	1 816
Brésil	4 500

La version détaillée de l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger que le fonds de dotation doit établir en application de l'article 434-3 du règlement ANC 2018-06 est mise à disposition du public au siège du fonds de dotation situé 17 rue Dieu 75010 PARIS.